

Créer une Europe innovante

Rapport du groupe d'experts indépendant sur la R&D et l'innovation créé à la suite du sommet de Hampton Court

RÉSUMÉ

Janvier 2006

Le rapport peut être lu dans son intégralité en anglais, français et allemand sur.

<http://europa.eu.int/invest-in-research/>

On y trouve aussi des résumés dans toutes les autres langues officielles.

Avertissement

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après.

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la Commission européenne.

Le groupe d'experts

Mandat

Le groupe avait pour mandat de présenter à la Commission européenne, en vue du Conseil européen du printemps 2006, ses avis, conseils et recommandations (1) sur les moyens d'accélérer la mise en œuvre des nouvelles initiatives prévues au niveau national ou au niveau de l'UE en vue d'améliorer les performances de l'Union européenne dans le domaine de la recherche et de l'innovation dans le cadre de la stratégie de Lisbonne révisée, et (2) sur les autres questions et mesures que le groupe jugerait opportun de soulever dans ce contexte.

Composition

- **M. Esko Aho (président)** : ancien premier ministre finlandais et président du Fonds national finlandais pour la recherche et le développement (Sitra)
- **M. Jozef Cornu** : président du groupe consultatif du programme sur les technologies de la société de l'information (ISTAG) de la Commission, ancien président et directeur d'exploitation d'Alcatel Télécom, membre du conseil d'administration d'Alcatel, de KBC Group, d'Agfa-Gevaert, de Barco et d'Arinso
- **M. Luke Georghiou (rapporteur)** : doyen adjoint pour la recherche à la faculté des sciences humaines, professeur titulaire du cours intitulé «Science & Technology Policy and Management» et directeur du PREST, de la Manchester Business School de l'Université de Manchester
- **M. Antoni Subirá** : ancien ministre de l'industrie, du commerce et du tourisme du gouvernement catalan, professeur à l'école de commerce IESE de Barcelone, président du comité consultatif de l'institut de la compétitivité TCI, membre du conseil d'administration de Mercapital, et de Air Products

Remerciements

Le groupe remercie M. Knut Consemüller, président du conseil autrichien pour la recherche et le développement technologique, Sir David Cooksey de la «European Venture Capital Association», et M. Kimmo Halme, d'Advansis Oy, pour les contributions et conseils qu'il ont apportés. Ses remerciements s'adressent aussi à plusieurs experts chevronnés du monde des entreprises, des administrations et des universités de toute l'UE qui ont fourni dans des délais très courts des contributions et des informations en retour importantes sur des aspects particuliers, ainsi qu'aux services de la Commission, qui ont soutenu le groupe de bout en bout et lui ont fourni un grand nombre d'informations en réponse à ses demandes.

Résumé

Le rapport expose une stratégie en vue de créer une **Europe innovante**. Cela requiert la combinaison de plusieurs éléments : un marché de biens et de services innovant, des ressources mieux ciblées, de nouvelles structures financières nouvelles et plus de mobilité des personnes, des capitaux et des organisations. Pris ensemble, cela constitue un changement de paradigme qui dépasse de loin le domaine étroit de la politique de R&D et d'innovation.

Au coeur de nos recommandations, on trouve l'idée qu'il faut un **pacte pour la recherche et l'innovation** pour mener les actions a fin de réaliser une Europe innovante. Cela nécessite **un engagement et un effort de volonté considérables de la part des responsables politiques, des chefs d'entreprise et des dirigeants sociaux**. Les efforts actuels pour réaliser l'agenda de Lisbonne révisé doivent être poursuivis et intensifiés, mais cela ne suffit pas. Des efforts simultanés et synchrones devront en outre être consentis dans les trois domaines qui constituent le pacte et qui structurent le présent rapport.

1. Au coeur de nos recommandations nous insistons sur la nécessité pour l'Europe d'offrir à ses entreprises un **marché favorable à l'innovation**, car son absence est le principal obstacle à l'investissement dans la recherche et l'innovation. Pour créer ce marché, il faudra prendre des mesures dans le domaine des réglementations, des normes, des marchés publics et des droits de propriété intellectuelle, et promouvoir une culture promouvant l'innovation. Ces mesures et des actions du côté de l'offre devront être combinées dans des **initiatives stratégiques de grande envergure**. Nous avons proposé plusieurs exemples: **la santé en ligne, les produits pharmaceutiques, l'énergie, l'environnement, les transports et la logistique, la sécurité et le contenu numérique**. Un **coordinateur indépendant à haut niveau** devra être désigné pour orchestrer l'action européenne dans chacun de ces domaines.
2. Nous considérons l'objectif de 3% comme un indicateur d'une Europe innovante, et non comme une fin en soi. Des mesures doivent être prises pour accroître les **ressources** destinée à l'excellence scientifique, à la R&D industrielle et au lien entre la science et l'industrie. La productivité de la R&D doit être augmentée. La part que les fonds structurels consacrent à la recherche et à l'innovation doit être triplée.
3. Une **mobilité** beaucoup plus grande est nécessaire sur trois plans : Il faut un net changement dans la mobilité des **ressources humaines**, qui doivent davantage s'affranchir des frontières. La **mobilité financière** suppose l'existence d'un secteur de capital risque efficace et de nouveaux instruments financiers pour l'économie fondée sur la connaissance. La **mobilité sur le plan organisationnel et de la connaissance** requiert de casser des structures existantes pour permettre la constitution de nouveaux liens à travers les instruments qu'offrent les plateformes technologiques et les clusters.

L'augmentation des ressources affectées à la R&D et à l'innovation est une condition nécessaire mais non suffisante pour atteindre l'objectif d'une Europe innovante. Il faut

un **changement de paradigme** préservant les valeurs européennes, mais dans le cadre d'une nouvelle structure sociale.

Un **groupe de suivi indépendant** bénéficiant de l'appui de la Commission devrait remettre tous les ans un **rapport sur les progrès réalisés** dans la voie tracée par le pacte.

Les européens devraient se rendre compte que leur mode de vie est menacé, mais que la voie de la prospérité par la recherche et l'innovation leur est ouverte si leurs dirigeants entreprennent dès à présent une action de grande envergure **avant qu'il ne soit trop tard**.